

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
de la **CRÉ GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE** tenue le 23 septembre 2011
à Carleton-sur-Mer

PRÉSENTS :

REPRÉSENTANT :

Appleby Nicole	Ville de New Richmond
Berger Bertrand	MRC d'Avignon, président
Cormier Allen	MRC de La Haute-Gaspésie
Gagné Berthold	MRC de Bonaventure – société civile
Henry Denis remplacé par Jean-Guy Cyr	Ville de Carleton-sur-Mer
Langlois Louise	Ville de Chandler
LeBlanc David	MRC d'Avignon, société civile
Lebouthillier Diane	MRC du Rocher-Percé
Lévesque Sébastien	MRC de La Côte-de-Gaspé, société civile
Miousse Arthur	Municipalité des Îles de-la-Madeleine, société civile
Poirier Jean-Guy	MRC de Bonaventure
Pelletier Micheline	Ville de Sainte-Anne-des-Monts
Ritchie Roussy Délisca	MRC de La Côte-de-Gaspé
Roussy François	Ville de Gaspé
Scantland Gilbert	Conférence régionale des élus, directeur général
Sergerie Jean-Noël	MRC de La Haute-Gaspésie, société civile

Total des membres

15 membres

Formant quorum

ABSENTS :

REPRÉSENTANT :

Arseneau Joël	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, vice-président
Doucet Aurèle	MRC du Rocher-Percé, société civile
Lapierre Jonathan	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Poste vacant	Autochtones

POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR**MAINTIEN DU CENTRE DE SAUVETAGE MARITIME DU QUÉBEC DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

CONSIDÉRANT l'intention manifestée par le gouvernement fédéral de procéder à la fermeture du Centre de sauvetage de la Garde côtière canadienne (CSMQ) de Québec et de transférer ses activités à Trenton et Halifax;

CONSIDÉRANT que le CSMQ à Québec est le seul à pouvoir garantir aux utilisateurs du fleuve et du golfe Saint-Laurent un service entièrement bilingue;

CONSIDÉRANT que la fermeture du CSMQ entrainera nécessairement une perte des connaissances locales (topographiques/climatiques/disponibilité des services/territoires couverts par les services d'urgence locaux) puisqu'un territoire de 200 000 km² serait ajouté aux territoires déjà très vastes d'Halifax et Trenton;

CONSIDÉRANT les inquiétudes manifestées par les pêcheurs et les utilisateurs de ce vaste espace maritime qui craignent que cette décision entraîne une diminution de la qualité des services en général et des services français en particulier;

CONSIDÉRANT l'avis de l'Association des centres d'urgence du Québec qui préconise le maintien du CSMQ en raison du caractère essentiel des services qu'ils offrent en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et plus largement dans l'ensemble des zones maritimes du Québec;

CONSIDÉRANT l'importance des services du CSMQ pour la sécurité des usagers de la mer;

IL EST PROPOSÉ par M. Arthur Miousse :

QUE le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine demande aux autorités fédérales, notamment à la Garde côtière canadienne, au ministère des Pêches et des Océans et au commissaire aux langues officielles, que demeure ouvert et pleinement opérationnel le Centre de sauvetage maritime de Québec de la Garde côtière canadienne;

QUE le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine appuie le mémoire de l'Association des centres d'urgence du Québec qui vise à souligner au gouvernement fédéral l'importance de maintenir en fonction le Centre de sauvetage maritime du Québec de la Garde côtière canadienne.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-11-049

Certifié VRAIE COPIE le troisième jour
du mois d'octobre
de l'an deux mil onze



Gilbert Scantland
Directeur général
CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine